

CONDITIONS GENERALES DE VENTE BSRACING

1. Champs d'application et modification des conditions de vente
2. Objet
3. La commande
4. Acceptation et preuves
5. Informations sur les produits
6. Prix
7. Modes de paiement
8. Disponibilité des produits et délais de livraison
9. Problèmes de livraison du fait du transporteur
10. Erreurs de livraison
11. Garanties des produits
12. Droit de rétractation / Modalités d'échange
13. Loi applicable et juridiction compétente en cas de litige
14. Informatique et Libertés

Article 1 : Champs d'application et modification des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes passées sur le site Internet www.bsracing.fr.

BSRACING se réserve le droit d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande. BSRACING conseille au consommateur de sauvegarder et/ou d'imprimer les présentes conditions générales de vente pour une conservation sûre et durable, lui permettant de pouvoir les invoquer à tout moment pendant l'exécution du contrat si besoin élit.

Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site de BSRACING, www.bsracing.fr, que l'acheteur soit professionnel ou consommateur. L'acquisition d'un bien ou d'un service à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales de vente.

Article 3 : La commande

Toute commande vaut acceptation des prix et description des produits disponibles à la vente. Le contrat est réputé formé lors de l'émission de la confirmation de commande. Une fois la commande validée, celle-ci est transmise à nos services logistiques pour traitement. A tout moment, le consommateur peut obtenir des renseignements sur le suivi de sa commande, soit en contactant le service client par téléphone au 09 99 64 44 26 ou par e-mail à bsracing@gmx.fr.

Article 4 : Acceptation et preuves

L'acceptation des conditions générales de vente (case à cocher) constitue une acceptation irrévocable et sans réserve de la commande par le consommateur.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la société BSRACING dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

Article 5 : Informations sur les produits

BSRACING présente sur son site internet les produits à vendre et les caractéristiques nécessaires conformément à l'article L 111-1 du Code de la consommation, permettant au consommateur potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des produits qu'il souhaite acheter.

Article 6 : Prix

Les prix sont indiqués en euro, toutes taxes comprises, hors frais de port. Ils tiennent compte de la TVA française en vigueur au jour de la commande. BSRACING se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et sans préavis, mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la commande.

Article 7 : Modes de paiement

7.1 Chèque

Le chèque doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco et libellé à l'ordre de BSRACING. Si le consommateur le peut et afin de faciliter le traitement de la commande, nous conseillons au consommateur d'imprimer son mail de confirmation de commande et de le joindre à son chèque.

Le courrier est à adresser à :

BSRACING
La Malvoisine
36100 Chouday

IMPORTANT : en cas de paiement par chèque, les délais de livraison seront allongés. Le traitement de la commande commencera à la réception du chèque.

7.2 Paypal

Le système PayPal est un service de paiement électronique qui permet au consommateur de payer des achats, de recevoir des paiements, ou d'envoyer et de recevoir de l'argent. Il peut utiliser ce service pour effectuer des paiements uniques ou ponctuels, ou il peut ouvrir un compte PayPal pour effectuer des paiements régulièrement. Le paiement doit être effectué à l'ordre de bsracing@gmx.fr. Plus d'informations sur www.paypal.fr.

Article 8 : Délais de livraison

Vous pouvez connaître le délai d'expédition de chaque produit en contactant le service client par téléphone au 09 99 64 44 26 ou par e-mail à bsracing@gmx.fr.

Deux cas de figures peuvent se présenter au consommateur :

- Le produit est annoncé « en stock » : le délai d'expédition est de 24 à 48h.
- Le produit est annoncé « en stock fournisseurs » : le délai d'expédition est de 2 à 15 jours.
- Le produit est annoncé "en cours d'approvisionnement à J+30" : le délai d'expédition est estimé à un mois.

Dans les deux premiers cas, la date maximum de livraison vous sera précisée lors de votre processus de commande.

Article 9 : Problèmes de livraison du fait du transporteur

A la réception du colis, le consommateur doit vérifier l'état de celui-ci en présence du livreur. Si le consommateur constate que son colis est endommagé ou a été ouvert, il lui est conseillé de refuser le colis. BSRACING prendra alors en charge le règlement du litige avec le transporteur. S'il l'accepte, il devra spécifier l'anomalie dans les « réserves » du bordereau de transport. Le consommateur devra parallèlement confirmer cette anomalie en adressant au transporteur dans les 72h suivant la date de livraison un courrier recommandé avec accusé de réception exposant lesdites réclamations. Le consommateur devra transmettre copie de ce courrier à : BSRACING – La Malvoisine – 36100 CHOUDAY.

Article 10 : Erreurs de livraison

Une fois le colis réceptionné, le consommateur doit vérifier la conformité de sa commande. Toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits devra être adressée au service clients par téléphone le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison.

Deux cas de figure peuvent se présenter au consommateur :

- Un des produits réceptionnés ne correspond pas aux indications figurant sur le bon de commande (erreur de référence). Lors de la réclamation, le service clients attribuera au consommateur un numéro de retour, qu'il devra noter sur le colis de retour et à renvoyer à BSRACING – La Malvoisine – 36100 CHOUDAY.
- Un des produits est manquant : le consommateur doit adresser sa réclamation par courrier à BSRACING – La Malvoisine – 36100 CHOUDAY ou par mail bsracing@gmx.fr et prendre contact avec le service client. Après vérifications auprès de notre service logistique, BSRACING renverra, à ses frais, le produit manquant au consommateur.

Article 11 : Garantie des produits

Tous les articles commercialisés par BSRACING sur le site www.bsracing.fr sont soumis à une garantie légale de conformité (L211-1 du Code de la consommation) et une garantie contre les vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil) lui permettant de renvoyer les articles livrés défectueux.

BSRACING propose également une garantie commerciale de 2 ans sur certains produits.

Article L211-4 du Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L211-5 du Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- 1 ° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2 ° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L211-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires (vices cachés) doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Article 12 : Droit de rétractation / Modalités d'échange ou de remboursement

Le consommateur dispose, conformément à la loi, d'un délai de rétractation de sept jours à compter de la livraison des produits et peut retourner ceux-ci à fin d'échange ou de remboursement. Le consommateur doit en informer BSRACING par téléphone au 06 99 64 44 26, afin que celui-ci lui attribue un numéro de retour. Pour être accepté, le produit retourné doit être en parfait état, et dans son emballage d'origine, ouvert ou non.

Les produits sont à renvoyer, accompagnés du numéro de retour, à : BSRACING – La Malvoisine – 36100 CHOUDAY.

Les frais de réexpédition sont à la charge exclusive du consommateur.

Dans le cas d'un échange, BSRACING s'engage à livrer le nouveau produit demandé, dans les meilleurs délais.

Dans le cas d'un remboursement, BSRACING remboursera le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle le droit de rétractation a été exercé.

Article 13 : Loi applicable et juridiction compétente en cas de litige

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire, celle-ci n'entraînant pas l'interruption du délai pour agir en garantie. A défaut, le principe de la compétence territoriale s'appliquera pour déterminer la juridiction compétente pour régler le litige relatif au contrat.

Selon les articles 42 et suivants du Code de procédure Civile :

La juridiction territorialement compétente est, sauf disposition contraire, celle du lieu où demeure le défendeur. Le lieu où demeure le défendeur s'entend :

- s'il s'agit d'une personne physique, du lieu où celle-ci a son domicile ou, à défaut, sa résidence,
- s'il s'agit d'une personne morale, du lieu où celle-ci est établie.

En matière contractuelle, le demandeur peut saisir à son choix, outre la juridiction du lieu où demeure le défendeur, la juridiction du lieu de la livraison effective de la chose ou du lieu de l'exécution de la prestation de service.

Article 14 : Informatique et Libertés

Les informations qui sont demandées au consommateur sont nécessaires au traitement de sa commande. Le consommateur dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978.

Vous pouvez en faire la demande par courrier, en justifiant de votre identité, à : BSRACING – La Malvoisine – 36100 CHOUDAY ; ou par mail à : bsracing@gmx.fr.